



DANS CE NUMÉRO

PAGE 2

FP – Vérification des listes de priorité d'emploi et de rappel.

PAGE 3

Rappel sur la collecte de données portant sur les griefs post-négociation.

LA BONNE DIRECTION portant sur la surveillance.

PAGE 4

Suivis de l'entente de principe
Retour sur la Journée de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

-ag

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, 9 JUIN PROCHAIN.

Réservez cette date à votre agenda. La convocation vous sera livrée sous peu.

L'AIR DU TEMPS



DÉTOURNEMENT D'IDÉES

Le gouvernement libéral a annoncé, le 13 mai dernier, qu'il renonçait finalement à abolir les élections scolaires. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette décision de laisser tomber ce brassage de structures futile, qui octroyait, dans les faits, davantage de pouvoirs aux directions d'établissement et au ministre de l'Éducation. Ce projet de loi, bien qu'il nous consacrait « experts essentiels à la pédagogie », attaquait directement notre autonomie professionnelle. C'est pourquoi nous l'avons décrié à plusieurs reprises et nous sommes heureux de ce changement de cap.

Ceci dit, en poste depuis trois mois seulement, le nouveau ministre de l'Éducation vient de sortir un lapin de son chapeau, soit la décision de proposer une réforme et de faire de la réussite scolaire son cheval de bataille ! Voulant sans doute que l'échec du projet de loi 86, défendu par un de ses prédécesseurs, passe inaperçu, le ministre Proulx a détourné l'attention sur un « plan de match », présenté en grande pompe dans les médias, qui tire, disons-le, tous azimuts.

En effet, bien que certaines des idées énoncées puissent de prime abord sembler très intéressantes, il s'agit encore une fois de mesures qui ne résultent d'aucune consultation ou de réflexion véritables. Le ministre de l'Éducation semble croire que quelques trucs de magie, empruntés à un autre parti, qui plus est, peuvent épater la galerie. Ce n'est pas parce que le jeune ministre de l'Éducation a visité davantage d'écoles que ses prédécesseurs qu'il connaît en profondeur le milieu de l'éducation ! Il a tout intérêt à faire ses classes et apprendre à travailler avec les divers intervenants du milieu de l'éducation et à s'appuyer notamment sur l'expertise des enseignantes et des enseignants avant d'élaborer toute réforme de l'éducation.

RÉFORME OU SIMPLES MESURES

Si on comprend bien le ministre, la réforme scolaire pour la réussite des élèves passe par les quelques mesures qui composent son plan : maternelle 4 ans, école obligatoire jusqu'à 18 ans, révision du financement pour les EHDA, réforme de la formation et ordre professionnel des enseignants. Or, nous n'avons aucune précision sur les objectifs généraux et spécifiques de son projet de réforme, sur les motifs qui ont mené au choix de ces mesures, ni sur la façon de les mettre en place. Par exemple, afin que les élèves réussissent mieux, le ministre Proulx promet de revoir

37

BIS

le financement des élèves HDAA. Très bien. A-t-il l'intention d'accorder plus de financement pour soutenir différents modèles de services, telles les classes spécialisées, ou encouragera-t-il l'intégration d'élèves dans les classes régulières, avec ou sans un minimum de services ? Vise-t-il un meilleur service à l'élève ou une économie réelle ? Une chose est certaine, la Fédération des établissements d'enseignement privé (FEEP) a vite fait savoir au ministre Proulx qu'elle était en faveur d'une telle révision...

Et que dire de cette idée de génie sur la création d'un Ordre professionnel pour les profs ! Comme si cela allait garantir la réussite des élèves... Le problème, ce n'est pas la façon dont nous sommes encadrés et évalués, les directions disposent déjà de tous les outils nécessaires pour s'assurer de la qualité de l'enseignement dans leur établissement. Le problème se situe davantage près de la source, soit du côté du système d'éducation nationale et de l'école publique, qu'il faudrait revoir au complet : les bases, les finalités, puis les programmes, le financement, les services, etc.

NOTRE STRATÉGIE

On ne peut se satisfaire de quelques idées lancées ici et là, comme de la monnaie bien polie qui attire l'œil. Il nous faut une vision plus globale pour redéfinir l'école publique telle qu'on la souhaite, basée sur des valeurs d'humanité et d'inclusion. Prioritaire, l'éducation ? Et bien, prouvez-le, monsieur le ministre, en répondant à notre invitation de faire une réflexion collective sur l'avenir de l'école publique ! On ne peut faire l'économie d'une telle réflexion : battons-nous et exigeons-la !

● Catherine Renaud, présidente

RAPPEL — FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES ENSEIGNANTS RÉGULIERS PERMANENTS OU EN VOIE DE PERMANENCE — AFFECTATIONS ET MUTATIONS

MODIFICATION DES DATES DE L’AFFICHAGE

— FGJ

27 et 30 mai pour les postes vacants et la liste des personnes en surplus et en désistement dans toutes les écoles, et sur le site *Adagio* de la CSDM le 27 mai.

ENTREVUES D’INFORMATION ET DE VÉRIFICATION

30 mai, de 16 h 30 à 18 h 30, à l'école Père-Marquette*, pour les postes qui le requièrent.

ASSEMBLÉES DE PLACEMENT*

- 31 mai à 17 h, pour les profs en surplus (et désistements) des champs 02 (préscolaire), 03 (primaire), 04 (anglais, primaire), 05 (éducation physique, primaire), 06 (musique, primaire) et 07 (arts plastiques, primaire);
- 2 juin à 17 h, pour les profs du secondaire en surplus (et désistements) des champs 08 à 19 inclusivement, 01 (EHDAA) et 20 (accueil préscolaire, primaire et secondaire);
- 7 juin à 17 h, pour les profs qui n'ont pas obtenu de poste les 31 mai et 2 juin, ceux qui sont en disponibilité ou qui ont reçu un avis de mise en disponibilité et ceux qui ont demandé une mutation libre.

* Toutes les assemblées auront lieu à l'école Père-Marquette, sise au 6030, rue Marquette.

● Monique Émond, conseillère

RAPPEL — FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES SESSION D’INFORMATION POUR LES PERSONNES NOUVELLEMENT INSCRITES SUR LA LISTE DE PRIORITÉ

— FGJ

Cette rencontre ne s'adresse qu'aux personnes nouvellement inscrites au secteur des jeunes (avril 2016). La rencontre aura lieu le mercredi 25 mai 2016 à 17 h, au 3^e étage du secrétariat de l'Alliance.

● Monique Decelles, conseillère

RAPPEL ASSURANCE-EMPLOI

— TOUS LES SECTEURS

Pour les profs en précarité d'emploi de tous les secteurs (EDA, FGJ, FP), la rencontre de la session d'information sur l'assurance-emploi aura lieu le jeudi 26 mai à 9 h 30, au secrétariat de l'Alliance (8225, boulevard Saint-Laurent, au nord de Jarry — station de métro Jarry).

Et en reprise la même journée à 17 h, à l'église de la paroisse Notre-Dame-des-Hongrois, sise au 90, rue Guizot (même itinéraire et continuer une rue au nord de Jarry et à l'ouest du boulevard Saint-Laurent).

● Monique Decelles, conseillère

FORMATION PROFESSIONNELLE VÉRIFICATION DES LISTES DE PRIORITÉ D’EMPLOI ET DE RAPPEL

— FP

L'opération de vérification des listes préliminaires de priorité d'emploi et de rappel pour les profs non réguliers est en cours et se poursuivra jusqu'au jeudi 2 juin. La CSDM a transmis aux centres les listes qui devraient être affichées. Pour la première fois cette année, ces listes peuvent aussi être consultées sur le site *Adagio* dans la section *Nouvelles* (première page). Aussi, ces listes ne sont plus envoyées par la poste par l'Alliance.

L'Alliance a fait parvenir au domicile de chaque personne concernée les renseignements nécessaires pour pouvoir procéder à la vérification des informations apparaissant sur les listes de la CSDM. Il y a également dans cet envoi un formulaire de contestation qui doit être rempli si les informations sont inexactes et retourné à l'Alliance, par télécopieur, au 514 384-5756, au plus tard à 16 h le jeudi 2 juin. Toute personne qui ne figure pas sur une liste et qui devrait y être inscrite doit aussi remplir le formulaire de contestation et fournir les précisions demandées.

Il est très important de faire parvenir, dans les délais, toutes demandes de correction à l'Alliance, puisque c'est elle qui doit ensuite les transmettre à la CSDM. Une fois les listes officielles produites, il n'est plus possible d'y apporter des corrections en cours d'année.

● Carmen Palardy, conseillère

ÉDUCATION DES ADULTES RAPPELS

REPORT DE VACANCES

Les profs réguliers qui souhaitent travailler à leur centre durant la session d'été doivent faire leur demande au plus tard le 27 mai 2016 en remplissant le formulaire prévu à cet effet. Ce formulaire est

disponible dans *Adagio* (sri.csdm.qc.ca) sous la rubrique *Gestion des personnes / Conditions de travail / Personnel enseignant / Information administrative / Tous les secteurs*. Pour plus de détails, consulter le *BIS* numéro 33 du 25 avril 2016.

VÉRIFICATION DES LISTES

Vous avez jusqu'à 16 h aujourd'hui, 24 mai, pour faire parvenir à l'Alliance, par télécopieur (514 384-5756), votre feuille de contestation dans le cadre de l'opération de vérification des listes de priorité d'emploi, de rappel et d'élargissement de champs. N'oubliez pas d'y joindre les pièces justificatives. Il est à noter que vous pouvez consulter les listes préliminaires sur SAI ou au babillard de votre centre.

ASSEMBLÉE DE PLACEMENT SESSION D’ÉTÉ 2016

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 27 mai 23 h 59 pour remplir le questionnaire sous l'onglet *Fiche signalétique* sur SAI (sai.csdm.qc.ca) pour participer à l'assemblée de placement du 11 juin, à la cafétéria de l'école Père-Marquette. Seuls les profs ayant rempli leur questionnaire seront convoqués à cette assemblée. Pour plus de détails, consultez le *BIS* numéro 34 du 2 mai.

● Chantal Forcier, conseillère

RAPPEL — COLLECTE DE DONNÉES

GRIEFS POST-NÉGOCIATION

Les personnes déléguées responsables de la collecte de données ont **jusqu'à 16 h le vendredi 27 mai** pour remplir les trois questionnaires **en ligne**, en lien avec les griefs déposés par l'Alliance, à la suite des décisions que la CSDM a prises pour riposter aux moyens de pression appliqués par nos membres, dans le cadre de la dernière ronde de négociation nationale.

Deux de ces questionnaires portent sur les normes et modalités d'évaluation (NME) et un troisième porte sur la coupe salariale appliquée dans certains établissements en lien avec le boycott des réunions convoquées par les directions d'établissement lors de la journée pédagogique institutionnelle du 27 novembre 2015. Vous avez reçu, à cet effet, plus d'informations lors de l'envoi du 16 mai dernier.

Par ailleurs, tous les membres recevront par la poste, dans les prochains jours, deux formulaires à remplir, en lien avec la remise des notes manuscrites lors de l'opération *La bande des scribes* à l'automne et l'hiver derniers. Si vous faites partie des enseignantes et enseignants qui ont subi une telle coupe de salaire à la suite de l'application de ce moyen de pression, vous devrez faire parvenir à l'Alliance le ou les formulaires correspondants, accompagnés du talon de paye montrant la coupe de salaire. Prenez note que seules les personnes qui auront fait parvenir, au plus tard le 30 juin 2016, le ou les formulaires accompagnés des talons de paye correspondants seront inscrites aux griefs.

●
Pascale Besner, vice-présidente
Jean-François Audet, conseiller



LA BONNE DIRECTION

C'est celle qui conduit à destination et non celle dont la route est pavée de bonnes intentions.

LES FAITS — Les enseignantes et enseignants à qui on a assigné de la surveillance en fin de journée sont fréquemment appelés à faire de la surveillance plus longtemps que ce qui est prévu à leur tâche, parce qu'un des autobus est en retard, par exemple. La direction a refusé que les profs emmènent les élèves au service de garde et elle a aussi refusé de rémunérer les enseignantes et les enseignants pour ces « heures supplémentaires ».

LE RECTIFICATIF — Quand la direction contraint les profs à effectuer de la surveillance d'élèves plus de temps que prévu à leur grille horaire, la convention prévoit une rémunération au taux horaire du 1/1000 du salaire annuel. Chaque minute de dépassement doit être payée et la direction n'a simplement pas l'option de refuser.

Il est vraiment conseillé que le CPEPE, qui doit mener une démarche consensuelle avec la direction pour adopter le système de surveillance, prévoit une procédure pour déterminer ce qu'il faut faire quand des élèves doivent encore être surveillés après la période prévue, à cause de retards de parents ou d'autobus, ou toute autre circonstance. Si la direction pense qu'il n'y a pas d'autres moyens que de demander aux profs de faire cette surveillance en plus, elle doit être consciente que cela constitue un dépassement de tâche éducative et c'est le budget de l'école qui va servir pour la rémunération.

●
Chrystian Barrière, conseiller

UN IMMENSE MERCI !



Deux membres du Conseil d'administration n'ont pas sollicité de nouveau mandat. Ainsi, **Roxanne Messier** intégrera un poste d'enseignante à l'école Lucien-Pagé, après avoir occupé pendant six années un poste de vice-présidence à l'Alliance, trois ans à titre de quatrième vice-présidente et trois ans comme cinquième vice-présidente. **Josée Tétreault** réintègrera quant à elle son poste d'enseignante à l'EMICA, emploi qu'elle occupait avant d'assumer le poste de secrétariat-trésorerie à l'Alliance pendant six années.



Au nom des collègues et de tous les membres de l'Alliance, l'équipe du *BIS* souligne leur engagement, les remercie pour leur contribution exceptionnelle à la vie syndicale et leur exprime ses souhaits les plus sincères pour cette nouvelle étape de leur parcours professionnel.

OLYMPIADES DE LA FP

Des élèves de nos centres de formation professionnelle se sont rendus, cette année encore, en finale des 14^{es} Olympiades québécoises des métiers et des technologies, qui ont réuni 234 compétiteurs dans plus de 32 disciplines. L'Alliance salue toutes celles et tous ceux qui ont soutenu et accompagné leurs élèves, qu'ils aient ou non remporté une médaille d'or, d'argent ou de bronze ou encore un médaillon d'excellence. Soulignons que, en cette année d'action-mobilisation, les enseignantes et enseignants ont fait reconnaître leur temps de coaching et d'accompagnement de leurs élèves dans leurs tâches éducatives, en dehors de la plage horaire.

L'Alliance tient à féliciter tous les collègues dont les élèves se rendront en finale canadienne : **Luc Lemieux**, en briquetage, de l'École des métiers de la construction (EMCM), pour le succès de Pierre-Olivier Desmarais ; **Victor Jomphe** et **Dave Imbeault**, en mécanique industrielle, de l'École des métiers du Sud-Ouest (EMSOM), pour le succès de Béatrice Lord, et **Yves Barré**, en carrosserie, de l'École des métiers de l'équipement motorisé (EMEMM), pour le succès de Vyolaine Dujmovic. La prochaine étape se déroulera à Moncton au Nouveau-Brunswick, du 5 au 8 juin.

Bonne chance à toutes et à tous !

ÉLECTION 2016

GAGNANT DU iPad MINI



C'est **Patrick Thibeault**, enseignant à l'école Évangéline, qui est l'heureux gagnant du iPad mini, tiré parmi les personnes qui ont exercé leur droit de vote, à l'occasion de

l'élection des membres du Conseil d'administration de l'Alliance.

Félicitations Patrick !

SUIVI DE L'ENTENTE DE PRINCIPE

Les parties nationales poursuivent les travaux de rédaction des textes de la nouvelle convention collective. Bien que les travaux se déroulent normalement, nous ne pouvons vous dire quand aura lieu la signature de la convention collective nationale 2015-2020, ni même si cela sera d'ici la fin de l'année scolaire. Nous vous rappelons cependant que la convention collective nationale 2010-2015 continue de s'appliquer jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle convention collective 2015-2020.

Des mesures transitoires seront contenues à cette nouvelle convention. Ces mesures permettront de préciser, entre autres, à quel moment auront lieu les versements du montant forfaitaire lié à l'année 2015 et de la majoration des échelles salariales pour l'augmentation de 1,5% de l'année 2016. Les mesures transitoires indiqueront également au cours de quelle année scolaire entreront en vigueur les nouvelles conditions de travail prévues dans l'entente de principe de mars dernier. Pour un rappel des différents éléments, nous vous invitons à consulter le dernier *Point Négo*, livré récemment. À cette heure, nous ne disposons pas d'autres informations, il est donc inutile de nous contacter pour des précisions. Nous vous informerons dès que l'information sera disponible.

Chantal Forcier, conseillère

ACTIVITÉ DE LA FAE

17 MAI : JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

Dans le cadre de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, le Comité des alliés et alliés pour la diversité sexuelle de la FAE a tenu sa toute première activité de réseautage. Parmi les participants, un tiers provenait de l'Alliance, le seul syndicat affilié à la FAE qui compte un comité LGBTQA.

Sous le thème *Diversité sexuelle dans les écoles : soutenir nos élèves et nos collègues*, l'événement a permis aux participants de s'informer et de se sensibiliser aux réalités des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transidentitaires (LGBT) afin de prendre une part active à la lutte contre l'homophobie et la transphobie dans leur milieu. La journée a débuté par une présentation dynamique de la Coalition des familles homoparentales sur le rôle des profs pour contrer l'homophobie et la transphobie dont sont victimes les élèves¹. Les participants ont par la suite eu droit à des témoignages émouvants, qui leur ont permis de prendre conscience de la réalité de personnes LGBT, de la discrimination et parfois de la

violence auxquelles elles peuvent être confrontées. Les différents ateliers organisés ont aussi suscité des réflexions intéressantes et ont permis de tisser des liens entre les membres affiliés à la FAE.

Bien que de grands pas aient été faits depuis les dernières années, le travail est loin d'être terminé. C'est pourquoi il est primordial que l'ensemble du personnel oeuvrant dans les établissements scolaires concerte les efforts et accentue la sensibilisation à la diversité sexuelle et à l'identité de genres, non seulement à l'intention des élèves, mais aussi à l'intention de tous leurs collègues. Cette journée organisée par le réseau des alliés et alliées pour la diversité sexuelle avait justement pour but de fournir aux participants des outils et des moyens d'intervention afin de rendre l'école plus inclusive à la diversité sexuelle.

Frédérique Lecourt, vice-présidente

1. Pour plus d'informations, visitez le site : famillesLGBT.org/outils

LES PRÉSIDENTES SALUENT LA MOBILISATION DES MEMBRES

Les présidences des cinq syndicats qui forment l'Intersyndicale-CSDM ont écrit cette semaine aux quelque 15 000 membres qu'ils représentent pour saluer leur mobilisation constante au cours des dernières semaines et la solidarité grandissante qui rallie toutes les catégories de personnel à la CSDM dans le dossier du plan d'effectifs 2016-2017.

SAUVONS L'ÉCOLE PUBLIQUE ET LONGUE VIE À L'INTERSYNDICALE-CSDM.

Publicité produite par l'Alliance parue au cours des mois de mars, avril et mai dans les magazines À bâbord!, L'Itinéraire, dans la revue Relations ainsi que dans L'aut'journal.



Le déficit d'entretien est de **1 200 000 000 \$** à la CSDM.

L'école Baril est fermée depuis 5 ans.

L'école Saint-Gérard est fermée depuis 5 ans.

L'école Hochelaga est fermée depuis 4 ans.

L'école Saint-Nom-de-Jésus est fermée depuis 4 ans.

L'école Sainte-Lucie est fermée depuis 2 ans.

L'école Sainte-Bibiane est fermée depuis 2 ans.

L'école Sainte-Catherine-de-Sienne est fermée depuis 1 an.

Ça va prendre plus de 200 millions \$ pour rénover les écoles de la CSDM.

— ALLIANCE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DE MONTRÉAL —



Le BIS est publié chaque semaine par le Service des communications

Coordination : Annie Favreau • Éditique : Marie-France Beaucher • Impression : Réjean Allie

8225, boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2P 2M1

Téléphone : 514 383-4880 • Télécopieur : 514 384-5756

— ALLIANCE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DE MONTRÉAL —

